

72-02-F

Le CRDI ou la science au service des pays en voie de développement

par David Spurgeon

Tiré de:

Perspectives internationales

mai/juin 1972

Perspectives internationales est une revue
bimestrielle publiée en français et en
anglais par le ministère des Affaires
extérieures à Ottawa.



CENTRE DE RECHERCHES
POUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

INTERNATIONAL
DEVELOPMENT
RESEARCH CENTRE

Le CRDI ou la science au service des pays en voie de développement

par David Spurgeon

La Commission sur le Marché commun andin étudiera, en novembre prochain, des recommandations visant à l'établissement d'une politique régionale des sciences et de la technologie pour la région du Marché commun. Celle-ci comprend la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie et le Chili. Ce projet a pour but d'arrêter un plan d'ensemble régional en matière d'importations technologiques et de rattacher cette stratégie aux politiques scientifiques nationales de façon à promouvoir le développement industriel intérieur. Les experts en politique scientifique estiment qu'il s'agit là de la première initiative régionale jamais tentée.

Afin de favoriser les recherches nécessaires à la formulation de ces politiques, le nouveau Centre canadien de recherches sur le développement international (CRDI) a approuvé, en juin dernier, des crédits de \$146,500. C'était là répondre avec célérité à un pressant besoin; en effet, le Marché commun andin ne s'est constitué qu'en 1969 et c'est seulement en 1970 que la Commission indiquait son intention de stimuler le potentiel scientifique et technique de la région en relation avec les objectifs du développement. On fixa la date limite pour la prise de décision à novembre 1972 sans égard à la participation du CRDI, mais sans cette dernière ces décisions auraient été prises sur la base de connaissances moins vastes et de façon nécessairement moins systématique.

C'est là un des projets types que le CRDI est appelé à commanditer; il s'agit d'un projet de recherche visant à promou-

voir le développement et le mieux-être des pays en voie de développement. Il se situe au niveau régional, mais il a une portée internationale; il constitue une réponse à une exigence prioritaire établie par des pays en voie de développement. Enfin, il est mis en œuvre par des personnes originaires des pays concernés.

Le projet du Pacte andin s'insère dans la politique scientifique d'une façon que le CRDI juge essentielle pour les pays en voie de développement. Madame Ruth K. Zagorin, directeur de la Division des sciences sociales et des ressources humaines du Centre déclarait:

Considérer la politique scientifique comme visant uniquement à faire avancer la science n'a aujourd'hui aucun sens pour un pays en voie de développement. Nous devons préciser à quoi sert une politique scientifique. Nous devons la rattacher non pas à la création d'une élite scientifique, qui est d'ailleurs déjà en place dans bien des cas, mais plutôt à une politique technologique et à la croissance économique.

Les pays membres du Marché commun andin n'essaient pas de fermer la porte à la technologie étrangère; au contraire, ils reconnaissent volontiers que la région devra encore longtemps compter sur les étrangers pour une grande partie de sa technologie. «Ils peuvent trouver avantageux d'importer un type particulier de technologie plutôt que de le créer», précise Mme Zagorin.

Ce faisant, ces pays veulent mettre sur pied un système techno-scientifique régional axé sur leurs besoins. C'est ainsi qu'on s'attend à ce que l'étude commanditée par le CRDI identifie les types de technologies les mieux adaptés aux besoins de la région et «accorde une attention particulière à la création d'emplois, question capitale dans les pays andins». Cette étude doit également indiquer les moyens les plus économiques dont dispose la région pour négocier l'importation des technologies appropriées. Le projet a également pour but de déterminer quelle structure se prête le mieux à la formulation de politiques scientifiques nationales et régionales, à la conduite des recherches et à

M. David Spurgeon est directeur associé chargé des publications scientifiques au Centre de recherche sur le développement international. Il est le rédacteur fondateur de Science Forum, vice-président du conseil d'administration des Musées nationaux du Canada et président de l'Association canadienne des écrivains scientifiques. L'article ci-contre n'engage que son auteur.

l'application des résultats à la production technologique.

Pour que soit respectée la date limite de novembre 1972 que la Commission s'est fixée, une grande partie des recherches devra être terminée en juillet de cette année. A compter de cette date et jusqu'en novembre, les efforts seront consacrés à l'interprétation des données et à l'élaboration des recommandations sur la politique préconisée.

La coordination de ce projet de recherche s'effectue au siège de l'Administration centrale de la Junta à Lima. Le projet comporte également une certaine somme de travail que les équipes nationales doivent accomplir sur place dans chacun des pays andins, les équipes étant surtout composées de Latino-Américains originaires de la région. On demandera à des experts internationaux d'examiner le travail et d'aider à l'élaboration des recommandations sur la politique. Une fois le projet terminé, les gouvernements nationaux financeront une série d'études de façon à mettre à profit de façon continue la formation reçue pendant la durée du projet.

La définition du Centre

Ce projet est l'un des trente que le CRDI avait approuvés au 31 décembre 1971. Dix d'entre eux relèvent de la Division des sciences sociales et des ressources humaines. Créé en 1970 par une loi du Parlement, le CRDI est une société de la Couronne comptable au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp. Le Parlement lui attribue des crédits, mais le Centre se distingue des autres organismes de développement international financés par l'Etat en ce qu'il est doté d'un Conseil des gouverneurs dont la composition est internationale. Le président du Conseil est M. Lester Pearson. Le Conseil compte dix membres canadiens, mais dix autres sont originaires d'autres pays, y compris six des pays en voie de développement.

Les ambitions du Centre, telles qu'énoncées dans la loi en portant création, sont: «d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions . . .»

Les opérations du Centre se regroupent en quatre domaines: les sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition; les sciences démographiques et de la santé; les sciences de l'information; les sciences sociales et les ressources humaines.

On porte une attention toute spéciale au problème des populations rurales, qui sont souvent les dernières à profiter des avantages de la technologie et qui constituent, dans les pays en voie de développement, la majeure partie de la population. On retient surtout les projets qui rencontrent les exigences prioritaires des pays en voie de développement plutôt que celles du donateur, ainsi que ceux susceptibles d'employer des hommes de science des pays en voie de développement.

Le planning familial au Mali

Le programme-pilote malien de recherches sur le planning familial illustre bien cette façon d'aborder la recherche. Ce projet, qui relève de la Division des sciences démographiques et de la santé est le premier du genre à être entrepris en Afrique noire francophone. Cette région comprend 20 pays dont la population totale s'élève à quelque 80 millions d'habitants et où il n'a jamais existé de programme gouvernemental de planning familial.

«L'Afrique noire francophone est particulièrement sensibilisée au planning familial» déclare M. George Brown, directeur de la Division des sciences démographiques et de la santé. «Nous nous sommes tournés vers cette région, car nous croyions pouvoir contribuer à y bâtir l'ave-

*C'est le projet
des Maliens*

nir en raison de ses traditions de bilinguisme, sans compter qu'à peu près rien n'a jamais été entrepris en ce sens.»

Le projet a pris corps grâce à l'intérêt des Maliens eux-mêmes. Un organisme privé de Montréal, le Centre de planning familial, a tenu deux ateliers d'été à l'intention des pays africains intéressés, ce qui a amené des contacts avec le CRDI. «Ce sont eux qui sont venus à nous, a déclaré M. Brown. C'est leur projet.»

Le gouvernement malien administrera le programme par l'intermédiaire de l'Association malienne pour la protection et la promotion de la famille. Le personnel préposé aux études cliniques et à la recherche est malien, à l'exception d'un conseiller en recherche du CRDI, M. André Laplante. Cette expérience-pilote servira de point de départ pour l'implantation de politiques et de projets en Afrique noire francophone. Des séminaires, des conférences et des voyages permettent de rester en contact avec le monde professionnel des autres pays de la région.

Dans le cadre de ce projet, on prévoit l'établissement et l'équipement d'une clinique centrale et de quatre cliniques satellites de planning familial, de même que la formation du personnel. Une section de recherche assurera l'évaluation continue des travaux et la recherche opérationnelle.

On cherche à déterminer les moyens les plus appropriés d'établir un programme national de planning familial et de fournir au gouvernement les renseignements nécessaires à la mise sur pied d'un tel programme. L'amélioration de l'état de santé et du bien-être des familles maliennes fait également partie des objectifs recherchés.

On étudiera également la réaction de la population à ce programme et les répercussions politiques éventuelles de cette réaction. Le ministère des Affaires sociales du Mali s'est intéressé aux questions de planning familial en raison des difficultés qu'il éprouvait à fournir des services sociaux et de santé appropriés face aux taux élevés de la mortalité maternelle et infantile, et aux problèmes que pose le rappro-

chement des naissances. La population du Mali s'élève à près de 4.8 millions d'habitants; on estime, sur la foi de données démographiques incomplètes, qu'elle progresse à un rythme annuel de 2.5 pour cent.

Planning et résistances

Il va de soi que le programme malien a des répercussions importantes au niveau de la région. Bien que certains autres pays, y compris le Sénégal et le Dahomey, disposent de certains petits programmes privés de planning familial et que les autorités manifestent un certain intérêt envers ceux-ci, des facteurs d'ordre culturel, religieux et juridique continuent de favoriser un taux de natalité élevé et font que les gouvernements hésitent à mettre en œuvre ou à appuyer des initiatives de planning familial. On doit également souligner que les taux de mortalité de la région, quoique en régression, sont plus élevés que dans toute autre partie du monde.

Il est maintenant évident que la question du rythme d'accroissement de la population est vitale pour l'avenir non seulement des pays d'Afrique, mais de tous les pays en voie de développement. Sans une stabilisation des taux de croissance, il sera impossible d'améliorer les niveaux de vie. La population des pays en voie de développement progresse à un rythme de 2.2 pour cent par an, ce qui signifie qu'elle double en 32 ans. En outre, étant donné que les taux de mortalité déclinent toujours, en raison de l'amélioration des soins médicaux et d'autres facteurs, ce taux de croissance s'accroîtra à moins que le taux de naissance ne diminue aussi.

Il est tout aussi important de mentionner la relation qui existe entre le planning familial et la santé. Il a été clairement démontré qu'un espacement approprié des naissances permet de réduire la mortalité tant maternelle qu'infantile. C'est là une question qui intéresse tout

particulièrement les Etats africains, où ces taux de mortalité sont élevés.

L'exode vers les villes

Un des problèmes auxquels font face de nombreux pays en voie de développement est constitué par l'exode massif, vers les centres urbains, des habitants des régions rurales; ceux-ci viennent vivre dans les rues ou habiter des taudis et forment éventuellement le quart ou le tiers de la population urbaine totale. Sous la commandite du CRDI, l'Association internationale pour la recherche et le développement urbains (INTERMET) de Toronto a entrepris d'analyser ces problèmes dans huit régions urbaines: à Bandoung en Indonésie, à Lima au Pérou, à Caracas au Venezuela, à Séoul en Corée, à Istambul en Turquie, à Ibadan au Nigéria, à Kuala Lumpur en Malaisie et à Manille aux Philippines. Des particuliers et des institutions autochtones prennent part à cette étude.

Ce projet, qui est de la compétence de la direction des Sciences sociales et des ressources humaines, vise à formuler des recommandations et des programmes aptes à résoudre les problèmes posés par les déplacements de population dans chacun de ces pays. Il consiste également à effectuer une étude comparative de ces castypes afin de puiser de leur expérience respective des enseignements généraux. Signalons, au nombre des facteurs à l'étude, les axes, les taux et le rythme des déplacements, les facteurs socio-économiques qui incitent les migrants soit à se fixer, soit à se déplacer, les initiatives gouvernementales et autres qui influencent la vie tant rurale qu'urbaine, sans oublier la motivation personnelle et collective des personnes concernées.

Ce projet illustre un autre principe que le CRDI a fait sien: «Il est généralement admis que les pays en voie de développement ont beaucoup à apprendre les uns des autres; hélas, l'administration des programmes d'aide étrangère n'a gé-

néralement pas favorisé ces échanges jusqu'ici, affirme Mme Zagorin. C'est une démarche que le Centre tente d'encourager». C'est ce que Mme Zagorin appelle le «principe du réseau», c'est-à-dire l'établissement de réseaux grâce auxquels les pays en voie de développement peuvent s'entretenir de leurs problèmes réciproques et la mise en train d'études parallèles qui permettent de comparer les résultats et de dégager des principes généraux.

L'agriculture

La mise au point aux Philippines et au Mexique de nouvelles variétés de riz et de blé a grandement réduit la menace de famine en Asie en augmentant le rendement des récoltes. Cette grande réussite des sciences appliquées a constitué un point tournant dans l'orientation des programmes d'aide à l'étranger et a démontré comment les pays en voie de développement peuvent bénéficier de l'utilisation des sciences et de la technologie. Néanmoins, ce qu'il est convenu d'appeler la «révolution verte» a également produit des effets secondaires de même que des répercussions socio-économiques dont on n'a pas encore pleinement mesuré l'ampleur.

L'évaluation de ces répercussions fait l'objet d'une autre étude de la Direction des sciences sociales et des ressources humaines du CRDI. Un des organismes à qui l'on doit la découverte des nouvelles variétés de céréales, soit l'Institut international de recherche sur le riz de Los Banos aux Philippines, effectuée, en collaboration avec des universités et d'autres organismes de l'Inde, du Pakistan, de l'Indonésie, de la Thaïlande, de la Malaisie et du Vietnam du Sud, cette étude intitulée «les répercussions des changements apportés à la culture du riz en Asie»; on obtiendra ainsi des renseignements sur les transformations qu'a entraînées l'introduction des nouvelles techniques de culture dans les exploitations agricoles.

On prévoit que ce projet éclaircira

certaines questions, à savoir: quels sont les bénéficiaires de la nouvelle technologie? De quelle façon les récoltes plus abondantes de riz ont-elles modifié les relations entre propriétaire terrien et fermier, la structure de l'emploi dans les régions rurales, les loyers fonciers et la structure du capital dans les villages? Dans quelle mesure a-t-on accepté les variétés de riz à rendement élevé? Enfin, quels sont les changements qui se sont produits dans les habitudes agricoles à la suite de l'introduction de cette nouvelle technologie?

Pour sa part, la Direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition poursuit la réalisation de 11 projets parmi lesquels on compte une étude de développement rural à Caqueza en Colombie, où l'on espère aider les petits exploitants agricoles à améliorer leur rendement et leur revenu, et un projet de diversification des cultures dans les Philippines, où les recherches portent sur des cultures autres que celle du principal produit, le riz.

De son côté, la Direction des sciences de l'information tente de promouvoir l'établissement dans le monde entier de systèmes d'informatique sur le développement international. Dans ce but, elle a contribué à la préparation d'un dictionnaire multilingue par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

Une aide sans arrière-goût

Le fait que le CRDI insiste tellement pour que les projets soient conformes aux priorités des pays en voie de développement a parfois pour effet d'intriguer ses clients éventuels. Leur réaction naturelle est de

se demander tout bas: «Quel avantage en retirez-vous?» La première réunion tenue récemment entre un représentant du CRDI et des Kényens venus discuter un projet fut froide et réservée, pour ne pas dire légèrement empreinte de méfiance. La deuxième rencontre a été tout à fait différente, c'est-à-dire ouverte et amicale: il était devenu évident que personne ne tentait d'imposer quoi que ce soit au Kenya.

Le président du Centre, M. David Hopper, proclame que cette attitude détachée est essentielle une fois qu'on a décidé de financer un projet.

«J'estime qu'une telle attitude doit se fonder sur la certitude que ce sont eux, et non pas nous, qui sont les meilleurs juges de la situation. Jusqu'à preuve du contraire, je laisserai l'administration directe de notre aide dans les mains de nos collaborateurs, ne réservant pour nous qu'un droit de vérification et le droit d'effectuer périodiquement un examen approfondi de la situation.»

Le président a dit espérer que tous ceux qui travaillent à un projet particulier se rencontreront fréquemment afin de passer leur travail en revue et de mettre au point leurs propres méthodes d'auto-critique, de façon à réduire au minimum la tâche de surveillance générale du CRDI.

M. Hopper affirme que c'est là une façon de procéder qui est peu courante de la part des pays et des organismes donateurs. Il appuie ses dires sur une longue expérience de l'aide étrangère:

«Si cette expérience réussit, nous aurons ouvert la voie à un nouveau style de coopération internationale qui fera disparaître les relents de charité et de surveillance qui s'attachent encore à l'appui accordé à la recherche dans le domaine du développement.»

Le CRDI intrigue ses clients

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le Centre de recherches pour le développement international est une corporation publique, créée par loi du Parlement canadien, dont les buts sont "d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions et, dans la réalisation de ces objets,

- (a) de s'assurer les services de scientifiques et techniciens des sciences naturelles et des sciences sociales tant du Canada que de l'étranger;
- (b) d'aider les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- (c) d'encourager en général la coordination de la recherche pour le développement international; et
- (d) de promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes de développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque."